

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **6 février 2024**, à 19 h 30, à la salle communautaire située au 1038, route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance :

- Siège #1 - Madame Roxane Martine Coutu
- Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
- Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
- Siège #4 - Monsieur Henri Guimont

Sont absents à cette séance :

- Siège #5 - Monsieur Gervais Pelletier
- Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Monsieur Stève Dionne, directeur général et greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-02-16

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

ATTENDU QUE les membres s'accordent pour ajouter à la section VARIA le point : " *16.01 - Contribution financière - Soutien à l'équipe de basket-ball du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour un tournoi en Chine* ";

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté, en y ajoutant à la section VARIA le point : " *16.01 - Contribution financière - Soutien à l'équipe de basket-ball du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour un tournoi en Chine* ".

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 16 janvier 2024
- 4 - RÈGLEMENTATION
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 5.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois de janvier 2024
- 5.2 - Approbation des comptes du mois de février 2024
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Contribution financière - Mensuel communautaire local La Ferrée-Pinguet
- 7 - DOSSIERS DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 8.2 - Adoption du rapport annuel 2023 en sécurité incendie
- 9 - VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 9.2 - Autorisation d'une dépense pour l'acquisition de deux nouveaux échantillonneurs automatiques pour les stations de pompage des eaux usées
- 10 - RESSOURCES IMMOBILIÈRES ET MATÉRIELLES
 - 10.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier
- 11 - ENVIRONNEMENT ET URBANISME
 - 11.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
 - 11.2 - Dépôt du rapport d'activité des inspecteurs en bâtiment et en environnement pour l'année 2023
- 12 - FAMILLE, ÂÎNÉS ET ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES
 - 12.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
- 13 - CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME
 - 13.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
- 14 - SPORTS ET LOISIRS
 - 14.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu et monsieur Henri Guimont
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - VARIA
 - 16.1 - Contribution financière - Soutien à l'équipe de basket-ball du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour un tournoi en Chine
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-02-17

3.1 - Séance ordinaire du 16 janvier 2024

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier 2024, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Henri Guimont et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2024, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - RÈGLEMENTATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2024-02-18 **5.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois de janvier 2024**

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours du mois de janvier 2024 pour un montant de

31	796,43	\$.
----	--------	-----

Adopté à l'unanimité.

2024-02-19 **5.2 - Approbation des comptes du mois de février 2024**

Il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par le trésorier pour le mois de février 2024, pour un montant de 145 415,75 \$.

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

2024-02-20 **6.1 - Contribution financière - Mensuel communautaire local La Ferrée-Pinguet**

ATTENDU la demande d'aide financière datée du 11 janvier 2024 et envoyée par la directrice du journal mensuel communautaire Le Ferrée-Pinguet pour inviter la Municipalité à participer et contribuer aux frais de distribution de cette publication dans les foyers à Saint-Roch-des-Aulnaies en 2024, dans le contexte de la fin de la distribution en porte-à-porte du *Publisac* gratuit à partir de la mi-février;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal, après discussion, se sont entendus pour répondre favorablement à cette sollicitation mais pas à la hauteur du montant total demandé (plus de 1 000 \$), établi sur les prix de Poste Canada pour cette distribution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 500 \$ au mensuel communautaire La Ferrée-Pinguet pour aider aux frais de sa distribution à Saint-Roch-des-Aulnaies en 2024, dans le contexte de la fin de la distribution du *Publisac* gratuit à partir de la mi-février;

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIERS DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Monsieur André Simard partage quelques informations sur l'état d'avancement des deux projets à l'étude dans le dossier des regroupements municipaux : celui avec un certain nombre de municipalités du secteur ouest de la MRC de Kamouraska, avec notamment La Pocatière et Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et celui avec quelques municipalités du secteur nord de la MRC de L'Islet, notamment Saint-Jean-Port-Joli.

Il explique que du côté de La Pocatière, deux rencontres importantes ont été tenues les 24 janvier et 2 février derniers afin de clarifier plusieurs éléments contenus dans l'étude toujours en cours et qui doivent apparaître dans un éventuel document de proposition. Lors de la rencontre du 2 février, qui n'a rassemblé que les maires des municipalités concernées, tous les élus ont reconfirmé l'intention de poursuivre la démarche malgré le caractère complexe du projet. Du côté du secteur nord de la MRC de L'Islet, monsieur Simard

explique que le processus n'a pas connu d'avancées significatives depuis quelques mois en raison de différents facteurs.

Un bref compte rendu à ce sujet sera présenté dans le prochain bulletin *Le Jaseur*.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Claude Hudon étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

2024-02-21

8.2 - Adoption du rapport annuel 2023 en sécurité incendie

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, les autorités locales et régionales chargées de l'application des mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Henri Guimont et résolu à l'unanimité d'accepter et d'adopter, tel que rédigé, le rapport annuel 2023 préparé par la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité.

9 - VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Claude Hudon étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

2024-02-22

9.2 - Autorisation d'une dépense pour l'acquisition de deux nouveaux échantillonneurs automatiques pour les stations de pompage des eaux usées

ATTENDU QU'à la suite d'une visite d'inspection effectuée par la CNESST l'automne dernier, la Municipalité doit se conformer à de nouvelles directives strictes concernant les entrées en espaces clos et, conséquemment, procéder à l'installation de nouveaux échantillonneurs automatiques situés à l'extérieur des puits aux deux stations de pompage des eaux usées concernées;

ATTENDU QUE cette dépense n'était pas planifiée mais qu'elle relève de travaux à caractère obligatoire;

ATTENDU QUE l'acquisition de ces deux nouveaux échantillonneurs automatiques aux stations de pompage des eaux usées représente un achat dont le montant total s'élève à 16 760,00 \$, avant taxes, et que l'article 3.1 du *Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire* (no. 204-2007) prévoit qu'une dépense supérieure à 5 001,00 \$ doit être autorisée par le Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition de deux nouveaux échantillonneurs automatiques (neufs, modèle 6719) pour deux stations de pompage des eaux usées concernées, auprès de l'entreprise *Avensys Solutions Inc.* de Montréal, pour un montant de 16 760,00 \$, avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

10 - RESSOURCES IMMOBILIÈRES ET MATÉRIELLES

10.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier

Monsieur Gervais Pelletier étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

11 - ENVIRONNEMENT ET URBANISME

11.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Madame Roxane Martin Coutu explique qu'il n'y a pas eu de réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) en janvier, mais que plusieurs dossiers seront étudiés dans le cadre de celle prévue à la fin de février. Elle explique également qu'une demande de rencontre a été adressée au CCU par le Comité de la culture et du patrimoine (CCP), rencontre qui sera sans doute organisée prochainement.

11.2 - Dépôt du rapport d'activité des inspecteurs en bâtiment et en environnement pour l'année 2023

Dépôt du rapport d'activité des inspecteurs en bâtiment et en environnement pour l'année 2023, suivi d'une brève présentation de celui-ci.

12 - FAMILLE, AÎNÉS ET ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

12.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Rien à signaler.

13 - CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

13.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Rien à signaler.

14 - SPORTS ET LOISIRS

14.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu et monsieur Henri Guimont

Madame Roxane Martine Coutu partage quelques informations au sujet de l'organisation d'un tournoi de hockey lors du congé de la relâche scolaire fin février, début mars et de la programmation de plusieurs autres activités au local des Loisirs au cours des prochaines semaines. Toutes les informations à ce sujet paraîtront dans le prochain bulletin *Le Jaseur*. Avec monsieur Henri Guimont, elle explique que le Comité des loisirs se réunira demain soir, mercredi le 7 février.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est ou n'a été formulée et adressée aux membres du Conseil.

16 - VARIA

2024-02-23

16.1 - Contribution financière - Soutien à l'équipe de basket-ball du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour un tournoi en Chine

Une demande de contribution financière provenant du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est déposée et présentée par un jeune citoyen, étudiant de cette institution scolaire. Cette demande de soutien vise à permettre à l'équipe de

basket-ball du Collège de participer à un tournoi international qui se déroulera en Chine, du 2 au 10 mars 2024.

ATTENDU QU'un tel projet, opportunité exceptionnelle pour nos jeunes athlètes, nécessite un soutien financier conséquent pour couvrir les frais de voyage, d'hébergement et d'équipement, et qu'un jeune citoyen aulnois y participera et y représentera son institution scolaire et notre communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Henri Guimont et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 100 \$ au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour permettre à l'équipe de basket-ball de cette institution de participer à un tournoi international qui se déroulera en Chine, du 2 au 10 mars 2024. et auquel participera un jeune citoyen aulnois, étudiant de cette institution scolaire.

Adopté à l'unanimité.

2024-02-24

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 00.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire

Stève Dionne, dir. gén. & gref.-trés.